

# Background

05-06-2015 - 15:21  
Référence N° : 20150605BKG63203



---

## 29e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

**La 29e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tient à Suva du 15 au 17 juin 2015. La session sera officiellement ouverte par ses coprésidents, Louis Michel pour le Parlement européen, et Fitz A. Jackson (Jamaïque) pour les pays ACP.**

La session plénière sera précédée et préparée par les réunions des trois commissions permanentes le 13 juin. Il s'agit des commissions du développement économique, des finances et du commerce, des affaires politiques, et des affaires sociales et de l'environnement. La réunion du Bureau a lieu le 14 juin.

L'Assemblée PE-ACP a été précédée le 26 décembre par la 37e session plénière de l'Assemblée parlementaire ACP (à laquelle seuls des membres des parlements des pays ACP participent).

Josaia Voreqe Bainimarama, Premier ministre de Fidji assistera également à la session plénière.

*N.B.: l'Assemblée ACP se réunit avant l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE du 10 au 12 juin lors d'une réunion séparée.*

### Contacts

---

Delphine COLARD

Service de presse du Parlement européen

☎ (+32) 498 98 44 85

✉ [delphine.colard@europarl.europa.eu](mailto:delphine.colard@europarl.europa.eu)

---

---

FR

**Service de Presse**, Direction générale de la communication  
Parlement européen - Porte-parole: Jaume DUCH GUILLOT  
Numéro du standard du service de presse (32-2) 28 33000

1 | 13

# Quels seront les sujets débattus à Suva?

Le principal débat intitulé "Mers et Océans", étant donné le lieu de la session dans la région du Pacifique, se tiendra le mardi, avec la participation d'intervenants de haut niveau, dont Anote Tong, Président des Kiribati.

Il y aura trois débats, conclus par des résolutions déposées par les commissions permanentes sur:

- Défis et opportunités en matière d'éducation et de formation professionnelle dans les pays ACP (débat, vote mercredi),
- Le financement de l'investissement et du commerce, y compris l'infrastructure, dans les pays ACP par le mécanisme de panachage de l'UE (débat lundi, vote mercredi), et
- La diversité culturelle et les droits de l'homme dans les pays ACP et les pays de l'UE (débat mardi et vote mercredi).

Il y aura aussi deux débats sans résolutions, sur:

- Les ressources naturelles (mardi) avec la participation de Charles Abel, Ministre de la planification de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- Améliorer les capacités internes de génération de revenus dans les pays ACP (mercredi).

Des débats sont également prévus avec le commissaire européen pour la coopération internationale et le développement Neven Mimica (lundi), le ministre letton des affaires étrangères Edgars Rinkēvičs, le président en exercice du Conseil de l'UE et ministre des affaires étrangères, de la Coopération internationale et du commerce extérieur de Vanuatu, le président en exercice du Conseil de l'ACP, Sato Kilman Meltek Livtuvanu (mardi). Mercredi, les membres de l'Assemblée auront également des discussions avec les autorités fidjiennes parmi lesquelles le ministre des finances Aiyaz Sayed-Khaiyum.

Deux sujets urgents seront débattus et conclus par des résolutions:

- La catastrophe naturelle au Vanuatu (et pays voisins): la voie à suivre, y compris la coopération régionale (débat mardi, vote mercredi) avec la participation de Osnat Lubrani, Coordonnateur résident des Nations Unies et Représentant du PNUD
- La situation en République centrafricaine (débat et vote mercredi)

Samedi, le Forum des femmes se réunira dans la matinée. Il sera suivi par les réunions des trois commissions permanentes.

# Comment suivre les débats?

L'intégralité du programme de l'événement est disponible sur le [site de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#) (voir lien "En savoir plus").

### En savoir plus

[Programme de la 29e Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#)

# Pourquoi une réunion APP ACP est-elle nécessaire? Quels résultats tangibles peut-on obtenir?

L'UE entretient un partenariat spécial avec les pays ACP, en raison des liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres. Ce partenariat est établi par l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Il est essentiel que ce partenariat ait une dimension parlementaire, permettant le contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive.

### En savoir plus

[Pourquoi une Assemblée parlementaire paritaire?](#)

# Quels sont les résultats tangibles obtenus lors des réunions précédentes?

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ne détient pas de pouvoirs de prise de décisions en tant que tels. Son importance vient du fait qu'il s'agit de l'unique forum où les représentants parlementaires ACP peuvent exprimer leurs craintes et préoccupations à l'UE et vice versa. Elle permet également aux représentants élus des pays ACP de faire part de leurs craintes directement à la Commission européenne et de s'informer mutuellement sur l'avancement des négociations relatives aux accords commerciaux avec leur pays. Les résolutions adoptées par l'APP ACP-UE ont été introduites dans les accords actuels ACP-UE et continueront à être intégrées dans ces accords.

*Quelques exemples:*

- valorisation du rôle de la femme dans le processus de développement;
- intégration d'une politique de l'environnement dans les projets de développement;
- promotion du commerce comme vecteur du développement, en particulier par le biais des Accords de partenariat économique prévus à l'Accord de Cotonou;
- programmes de développement rural et de microprojets adaptés aux besoins des communautés spécifiques;
- amélioration des mesures de lutte contre les épidémies et renforcement des services de santé et d'hygiène;
- création de politiques de développement décentralisées;
- réunions annuelles entre les partenaires économiques et sociaux;
- promotion de la coopération régionale, politique et commerciale;
- coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du développement;
- aide aux pays endettés, engagés dans des politiques d'ajustement structurel, leur permettant de maintenir des services indispensables;
- mise en valeur de la dimension culturelle dans la coopération Nord-Sud;
- accélération des procédures d'aides et augmentation des crédits destinés aux réfugiés et aux personnes déplacées; et
- renforcement de l'engagement sur le respect et la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine.

# Comment choisit-on les lieux de réunions?

L'APP se réunit deux fois par an, une fois dans l'UE, traditionnellement dans l'État membre qui préside le Conseil des ministres de l'UE, et une fois dans un pays ACP, déterminé par le groupe des pays ACP.

APP précédentes:

- Wiesbaden, Allemagne, 23-28 juin 2007;
- Rwanda, 17-22 novembre 2007;
- Ljubljana, Slovénie, 17-20 mars 2008;
- Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée, 29 novembre - 1er décembre 2008;
- Prague, République tchèque, 4-9 avril 2009;
- Luanda, Angola, 30 novembre - 3 décembre 2009;
- Tenerife, Espagne, 29 mars - 1er avril 2010;
- Kinshasa, RD Congo, 2-4 décembre 2010;
- Budapest, Hongrie, 16-18 mai 2011;
- Lomé, Togo, 21-23 novembre 2011;
- Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012;
- Paramaribo, Suriname, 27-29 novembre 2012;
- Bruxelles, Belgique, 17-19 juin 2013;
- Addis Ababa, Éthiopie, 25-27 novembre 2013;
- Strasbourg, France, 17-19 mars 2014 et
- Strasbourg, France, 1-3 décembre 2014.

# Pourquoi cette Assemblée parlementaire paritaire a-t-elle lieu à Suva plutôt qu'à Vanuatu comme prévu à l'origine?

Le déplacement de la session du Vanuatu est dû à la catastrophe naturelle majeure qui a récemment frappé le Vanuatu rendant difficile pour les autorités du Vanuatu, en dépit de leur bonne volonté, d'organiser cette réunion internationale.

# Quand et où aura lieu la prochaine Assemblée parlementaire paritaire?

Étant donné que les deux Assemblées parlementaires paritaires de 2014 ont été organisées au sein de l'UE, il y aura deux sessions dans les pays ACP en 2015. La 30e APP ACP-UE sera organisée par un pays de l'Afrique australe en décembre 2015.

# Qui préside l'APP ACP-UE?

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Fitz A. Jackson de Jamaïque).

# Comment l'APP ACP-UE est-elle organisée?

78 députés européens et 78 députés nationaux des pays ACP.

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Fitz A. Jackson de Jamaïque).

24 vice-présidents (12 députés européens et 12 députés des pays ACP). Ensemble, ils constituent le Bureau avec les deux coprésidents.

Ont lieu les réunions des trois commissions permanentes (affaires politiques, développement économique, finances et commerce, et affaires sociales et environnement) ainsi qu'une séance plénière.

## Quelle est la composition de la délégation du Parlement européen?

78 membres

<http://www.europarl.europa.eu/delegations/en/dacp/home.html>

43 députés se sont inscrits, jusqu'à présent, pour la réunion à Suva (liste provisoire au 03/06/2015)

Noms des MEMBRES	Prénom	Groupe	Langue
JEZEK	PETR	ALDE	CZ
GERICKE	ARNE	ECR	DE
GAHLER	MICHAEL	EPP	DE
ZELLER	JOACHIM	EPP	DE
LEINEN	JO	S&D	DE
NEUSER	NORBERT	S&D	DE
CHRISTENSEN	OLE	S&D	DK
THEOCHAROUS	ELENI	EPP	EL
BEARDER	CATHERINE	ALDE	EN
GILL	NEENA	S&D	EN
MARTIN	DAVID	S&D	EN
MIZZI	MARLENE	S&D	EN
VAUGHAN	DEREK	S&D	EN
GIRAUTA-VIDAL	JUAN CARLOS	ALDE	ES
NART	JAVIER	ALDE	ES
DIAZ DE MERA	AGUSTIN	EPP	ES
GAMBUSI MILLET	FRANCESC	EPP	ES
JIMENEZ-BECERRIL	TERESA	EPP	ES
CEBALLOS	BODIL	GREENS	ES
SENRA RODRIGUEZ	LIDIA	GUE	ES
DE SARNEZ	MARIELLE	ALDE	FR
GRIESBECK	NATHALIE	ALDE	FR
MICHEL	LOUIS	ALDE	FR
PONGA	MAURICE	EPP	FR
RIVASI	MICHELE	GREENS	FR
CHAUPRADE	AYMERIC	NI	FR
STIER	DAVOR IVO	EPP	HR
GAL	KINGA	EPP	HU
HOLVENYI	GYORGY	EPP	HU

CORRAO	IGNAZIO	EFDD	IT
LÓPEZ AGUILAR	JUAN FERNANDO	NI	ES
KYENGE	CECILE	S&D	IT
VAIDERE	INESE	EPP	LV
HETMAN	KRZYSZTOF	EPP	PL
WENTA	BOGDAN BRUNON	EPP	PL
ZWIEFKA	TADEUSZ	EPP	PL
JACKIEWICZ	DAWID	ECR	PL
PIECHA	BOLESLAW	ECR	PL
LEGUTKO	RYSZARD	ECR	PL
PIOTROWSKI	MIROSLAW	ECR	PL
POREBA	TOMASZ	ECR	PL
SILVA PEREIRA	PEDRO	S&D	PT
ZORRINHO	CARLOS	S&D	PT

# Quels pays ACP sont représentés?

78 pays:

Angola - Antigua-et-Barbuda - Bahamas - Barbade - Belize - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cap-Vert - Cameroun - République centrafricaine - Comores - Congo - Îles Cook - Côte d'Ivoire - Cuba - République démocratique du Congo (DRC) - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Gabon - Gambie - Ghana - Grenade - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée-Bissau - Guyane - Haïti - Jamaïque - Kenya - Kiribati - Lesotho - Liberia - Madagascar - Malawi - Mali - Îles Marshall - Mauritanie - Maurice - Micronésie - Mozambique - Namibie - Nauru - Niger - Nigeria - Niue - Palaos - Papouasie-Nouvelle-Guinée - République du Rwanda - Saint-Christophe-et-Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Vincent-et-les-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Salomon - Somalie - Afrique du Sud - Soudan - Suriname - Swaziland - Tanzanie - Tchad - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tuvalu - Ouganda - Vanuatu - Zambie - Zimbabwe.

*N.B:* Cuba fait partie des ACP mais n'a pas signé l'accord de Cotonou et, par conséquent, n'est pas représenté dans l'APP.